



Marseille, le 6 Avril 2020

A l'Attention de Monsieur le Directeur de l'ARS PACA
ars-paca-dg@ars.sante.fr

Monsieur le directeur,

Nous traversons une situation inédite et exceptionnelle où la pandémie a conduit le gouvernement à déclencher le plan urgence sanitaire.

Depuis plusieurs semaines, la situation n'a cessé d'évoluer et continuera à évoluer : l'épidémie progressera encore plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

L'ensemble de la population et l'ensemble du monde du travail sont concernés et en danger. Tous sont contraints à des nouvelles mesures prises au quotidien par le gouvernement et vos services.

Au-delà du manque d'anticipation des risques et des politiques d'austérité qui ont mis à mal l'organisation des soins et l'hôpital public, nous ne percevons pas forcément dans cette phase de crise l'intervention et le rôle de coordination de l'ARS ainsi que l'efficacité des mesures prises.

Silence quasi-total avec les représentants des personnels du sanitaire et médico-social, ce qui nous inquiètent sur les consignes envoyées aux directions.

Des reculs sociaux sans précédents et de nombreuses mesures engagées dans certains établissements sont inédites et génératrices d'inquiétudes et d'angoisses pour les salariés.

Nul ne sait vraiment aujourd'hui quelles seront toutes les conséquences de cette crise sanitaire.

Cela est encore plus vrai pour les salariés des hôpitaux, des EPHADS, du secteur du handicap et du secteur social public comme pour une partie des établissements privés. Tous ces personnels se retrouvent exposés en première ligne et nombreux sont touchés par l'épidémie. Un manque criant de moyens humain et de dispositifs de protection génère des colères et des inquiétudes légitimes.

Dans le même sens, l'organisation du travail est fortement remise en question dans les établissements tout comme à domicile, la débrouille ou les dépassements d'horaires excessifs deviennent la norme.

Il y a nécessité de prendre en considération que de nombreux salariés de ces secteurs se retrouvent fortement exposés à la maladie et prennent des risques pour assurer leurs missions, leur métier avec un engagement sans faille.

On constate qu'ils exercent leur mission dans des conditions de très grandes inégalités en matière de protections pour eux et leurs patients.

C'est un constat d'un hôpital à l'autre évidemment, mais surtout d'un secteur à l'autre. Les EHPADs et particulièrement l'aide à domicile sont des secteurs qui alertent au plus haut niveau.

Un grand nombre donc de salariés se sentent de plus en plus en insécurité et dans de trop nombreuses situations, rien n'est fait pour les rassurer.

Il n'y a pas besoin de vous rappeler, que dans la période, il est indispensable, au contraire, qu'ils soient en capacité d'apaiser les angoisses des malades, des personnes fragiles ou âgées.

Les organisations syndicales de la CGT sont fortement sollicitées par les salariés et puisent une énergie considérable pour avoir des réponses dans le domaine du droit du travail, de la prévention des risques ou de celui qui touche à la réorganisation des services.

Le manque de communication et d'information accentue les craintes dans un contexte déjà très anxiogène.

Dans les établissements, les représentants des personnels notamment au travers des CHSCT ou des CSE dans le privé doivent être associés à l'information et aux décisions qui les concernent.

La CGT peut vous faire remonter de nombreux témoignages de situations inacceptables. Cela peut être dû à un manque de moyens et de matériel qui est hélas une réalité, mais dans de nombreux cas, cela est aussi dû à la manière dont certaines directions gèrent la crise et le manque de préparation des personnels pour l'affronter.

Les syndicats, les représentants du personnel font partie de ceux qui répondent en permanence et au quotidien aux interrogations, aux inquiétudes et au sentiment d'abandon, mais aussi de colère de leurs collègues de travail.

Plusieurs aspects doivent faire l'objet de réponses rapides :

- Explication sur l'Appel au « don d'une semaine de travail » en faveur des régions Ile de France et Grand Est
- Besoin en personnel et modalités d'organisation du travail
- Mise à disposition des matériels de protection (masques, sur-blouse, tablier, charlotte, lunettes), stock et consignes données sur leur utilisation
- Mise à disposition de tests pour tous les personnels
- Capacité à encore ouvrir des lits de réanimation, disponibilité de respirateurs supplémentaires
- Stocks de produits médicamenteux utilisés en réanimation
- Activité et mise à disposition des moyens des cliniques privées (certaines utilisent le chômage partiels ?)
- Situation des EHPAD, modalités d'organisation régionale en matière de prise en charge des résidents et accompagnement des personnels
- Prise en charge des personnes fragiles, notamment des personnes âgées à domicile et des personnes sans domicile et situation des personnels qui s'en occupent
- Etc

Dans ce contexte, il nous paraît indispensable d'organiser une réunion téléphonique rapidement pour faire un premier point avec vous et échanger sur toutes les questions évoquées.

Nous pourrions ensuite, dans un deuxième temps envisager un point régulier, hebdomadaire, toujours par réunion téléphonique, concernant l'évolution de la situation et des mesures prises ou à prendre.

Cela s'est fait dans certaines régions et contribue à mieux informer les personnels et les personnes traversant cette difficile épreuve.

En espérant sincèrement une réponse positive de votre part, veuillez recevoir, Monsieur le directeur, l'expression de nos cordiales salutations.

**Pour la coordination régionale
CGT Santé et Action Sociale PACA
Cédric Volait**

**Pour le Comité Régional
CGT PACA
Gilles Fournel**